

Agenda 2016

Lundi de Pâques

Chasse aux œufs
le 28 mars à 11 heures

Isserteaux

Arrivée de nos amis
Issertois le week-end
de la Pentecôte

Semaine de l'Autisme

Exposition et
conférence
du 16 au 22 mai,
salle communale

Fest-noz - crêpes

Le samedi 4 juin à
19 heures
au Hangar Culturel

Festival des 3 Ecluses

Les 2 et 3 juillet à
Port-Launay et
Châteaulin

Courses et jeux des enfants

Le 3 septembre tickets
de manège pour tous

Pardon de Saint- Coulitz

Soirée couscous et
animation le second
week-end de
septembre

Le CCAS

Organise le repas des
ainés le 1^{er} octobre

Halloween

Le 31 octobre au soir

Nouveaux nés de Saint-Coulitz

Le conseil municipal souhaite une belle et douce année 2016 à cette nouvelle génération, à leur famille et à tous les Saint-Coulitziens.



Les Conseils Municipaux 2015



Gilles SALAÜN, Maire, Jean Pierre AUBERT, 1^{er} adjoint, Pierre LE GRAND, 2^{ème} adjoint, Sylvie HAMON, 3^{ème} adjointe, Béatrice GENTRIC, Régis FLOC'H, Marguerite ANSQUER, René LATOUCHE, Julie GREGORY, Maguelonne LE QUÉAU, Annie YANNOU.

Comme précédemment, nous tenons à vous indiquer les points forts des conseils municipaux.

Les comptes administratifs de 2014 ont été approuvés ; le résultat 2014 du budget de la commune est positif pour 99 783,72 € en section de fonctionnement et négatif pour 106 811,99 € pour la section d'investissement. Cela s'explique par l'attente du versement des subventions pour les travaux de l'aménagement du bourg.

Les tarifs municipaux et les taux d'impositions n'ont pas été augmentés.

Les travaux de lotissement ont été attribués aux entreprises suivantes : Terrassement voirie à CHEVRIER TP pour 32 235 € HT, les réseaux humides à CHEVRIER TP pour 31 748 € HT, les réseaux secs à BOUYGUES Energies & Services pour 6 000 € HT et les espaces verts à JO SIMON pour 76 044 € HT soit un total de 146 044 € HT. Il faut ajouter le coût de l'éclairage public et le raccordement basse tension qui se chiffre à 32 847 € HT dont 10 706 € à la charge de la commune.

Le prix du m² a été fixé à 39,50 € TTC, deux lots sont d'ores et déjà vendus.

Les Travaux d'effacement des réseaux de Pennaros ont été réalisés pour un montant de 106 500 € HT, la commune ayant à sa charge après la participation du SDEF la somme 21 465 €.

Les subventions aux associations s'élèvent à 2 640 €.

L'instruction des autorisations d'urbanisme se fait à la Communauté de Communes du Pays de Châteaulin et du Porzay depuis juillet 2015 suite à la loi ALUR. Les dossiers sont toujours à déposer en mairie qui les pré-instruit et les transfère à la CCPCP. Auparavant, les dossiers étaient transmis à la DDTM, service de l'Etat.

La commune a adhéré aux associations suivantes : CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) du Finistère et BRUDED. Vous pouvez trouver des informations sur le site de cette dernière au lien suivant :

<http://www.bruded.org/adherents-et-leurs-projets.html>

Le Plan Local d'Urbanisme est lancé. Le groupement TANGUY/BGPA/BESREST est attributaire du marché. Vous trouverez une plaquette, ci-jointe à ce bulletin, expliquant la démarche de ce PLU. Il sera accompagné d'un diagnostic agricole réalisé par la chambre d'agriculture.

Le filet de la structure multisports est disponible sous certaines conditions. Se rendre en mairie pour les modalités.

De la terre végétale est disponible à la vente au tarif de 8 € le m³ ; se rendre également en mairie pour les modalités de retrait.

La part communale des tarifs de l'eau a été modifiée en 2015 comme suit :

De 1 à 1000 m³ 0,146 €/ m³, de 1001 m³ et plus 0,078 €/m³ ; l'abonnement est fixé à 5 €/an, enfin la part pour l'assainissement collectif est de 0,930 €/m³.

Les élus se sont prononcés pour le schéma département de coopération intercommunal proposé par le Préfet du Finistère. C'est-à-dire la fusion des Communauté de Communes du Pays de Châteaulin et du Porzay et de PLEYBEN ainsi que la commune de Saint-Ségal en ayant le regret qu'un projet plus ambitieux n'ait pas eu lieu pour une fusion plus grande en y ajoutant l'Aulne Maritime et Crozon.

La Communauté de Communes du Pays de Châteaulin et du Porzay

Compétences de la CCPCP

Afin d'envisager la prise de nouvelles compétences pour l'amélioration et l'efficacité des services aux usagers sur notre territoire, la CCPCP a engagé des études prospectives dans divers domaines :

- La petite enfance,
- L'eau et l'assainissement.

La mutualisation de certaines fonctions supports telles que :

- L'informatique,
- L'ingénierie technique,
- Les marchés publics,
- Service juridique et ressources humaines.

A l'issue de ces études, le Conseil Communautaire prendra la décision de mettre en place : soit un système de mutualisation au service de toutes les communes, soit un transfert de compétences.

Dès à présent, et ce depuis juillet dernier, l'instruction des permis de construire, jusqu'alors assurée par les services de l'état (DDTM), est effectuée par la CCPCP. Suite au transfert du service instruction de la ville de CHATEAULIN, le Maire de chaque commune demeure le signataire du permis de construire.

Développement économique

Il se poursuit sur notre territoire par différents travaux :

- Réalisation des travaux de viabilisation de la nouvelle zone d'activité communautaire à PLONEVEZ PORZAY et mise en vente des terrains,
- Fin des travaux de requalification de la zone de Run Ar Puns,
- Lancement du 1^{er} Festival de l'artisanat en mars 2015.

Loi Notre (Nouvelle Organisation Territoriale)

Dans le cadre de cette nouvelle loi, qui oblige la Communauté de Communes à se regrouper pour atteindre un seuil de population minimum de 15 000 habitants, le Conseil Communautaire dans sa session de juin 2015 a émis les vœux d'un regroupement avec les communautés de communes voisines à savoir : l'Aulne Maritime, le Pays de Pleyben, voir le Pays de Crozon ; ceci afin de construire un territoire avec une cohérence de bassin de vie tant au point de vue économique, touristique qu'en équipement public (ex. équipement service à la personne, etc...)

Tous ces vœux ont été étudiés par la CDCI (Commission Départementale de Coopération Intercommunal) ; celle-ci a proposé au Préfet un nouveau SDCI.

Aménagement du territoire

- SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) - Au 1^{er} semestre 2016, l'arrêté suivi de l'enquête publique permettra l'approbation du Scot avant la fin de cette année,
- Mise en place d'un Plan Local de l'Habitat (PLH),
- Lancement d'une étude en vue d'une OPAH,
- Mise en place d'un service de transport à la demande.

Ordures ménagères

Déploiement progressif des bacs à ordures ménagères individuels et tri sélectif. L'ensemble des communes du territoire devrait en être équipé pour la fin de l'année 2016. Les deux déchetteries de la CCPCP ont été complètement remaniées et mises aux normes pour satisfaire les usagers.

Travaux

Siège de la CCPCP : Après 18 mois de construction, le nouveau siège est opérationnel depuis le mois d'avril 2015 et a été inauguré en juin.

Accueil des plaisanciers à PORT-LAUNAY : Les équipes de maîtrise d'œuvre ont été désignées pour le local d'accueil, les sanitaires et douches, la refonte des bornes électriques et de distribution d'eau. Les appels d'offres auprès des entreprises ont été lancés. Les travaux devront être achevés avant l'été 2016.

Piscine communautaire : Le marché de maîtrise d'œuvre est en phase de passation. Le planning prévisionnel indique une livraison de ce nouvel équipement en 2018.

Promotion touristique

Le Festival Breiz Wind, pour sa 1^{ère} édition, s'est tenu au mois de Mai 2015 sur les plages de PLONEVEZ-PORZAY, PLOEVEN, PLOMODIERN et SAINT-NIC. Cela a été un vrai succès populaire. Les animations et les activités proposées ont été très appréciées. De plus, le vent et le soleil se sont invités à la fête.

Le Festival des 3 écluses - les 2 et 3 juillet 2016 se tiendra la 4^{ème} édition du festival des 3 écluses à PORT-LAUNAY et CHATEAULIN, en prélude des fêtes maritimes de Brest 2016.

Les travaux de la Commune

Inauguration

Le 29 Mai 2015, Monsieur Le Maire, le Conseil Municipal, les Saint-Coulitziens ont eu le plaisir d'inaugurer le Park Ti Mamm, le plateau sportif et la restauration du mobilier de l'église.

Ce mois de mai, nous avons inauguré la première étape d'un projet d'équipe issu d'une idée collective concrétisée en 2009 par un schéma directeur d'urbanisme pour une évolution de notre

commune sur les 35 années à venir. Ce dernier a été subventionné par le programme EcoFAur initié par la Région Bretagne.

Ce premier aménagement du parking et l'aire de jeux a été confié au groupement de maîtrise d'œuvre QUERELOU et LEOPOLD avec pour principal objectif l'intégration de ces équipements dans le paysage de notre commune rurale.

Grace à la volonté de Monsieur Louis AVAN de vendre à la commune de Saint-Coulitz une parcelle de terrain face à l'église, nous avons pu réaliser cet ensemble regroupant un parking paysager en terre-pierre d'une trentaine de places avec un abri-auvent et un lavoir à l'ancienne.



Cette réalisation en centralité du bourg près de l'église, à vocation de lieu de rencontres et de départs de chemins de randonnées, a été baptisé Park Ti Mamm en souvenir de la grand-mère de Monsieur Louis AVAN.

Dans le prolongement de cet équipement, nous avons réalisé des aménagements le long de l'église et du cimetière afin de réguler la circulation et sécuriser les promeneurs.

Avec ces réalisations, nous avons voulu soigner l'entrée du bourg.

Notre deuxième préoccupation était d'offrir un lieu de rencontre à nos jeunes, à nos enfants et pour cela nous avons implanté un plateau sportif. Celui-ci comporte un terrain multisports et une aire de jeux, lieu de convivialité pour les familles, les assistantes maternelles et leurs tout-petits.



Tous ces aménagements s'inscrivent dans le volet du bien vivre ensemble du contrat de territoire.

La commune avait précédemment effectué la restauration de l'église. Nous avons poursuivi par la remise en état des statues, du retable et de l'autel.

Afin de parfaire cette rénovation, nous continuerons par la chaire à prêcher, les fonds baptismaux avec l'expertise et les conseils de Madame GARGADENNEC, Conservateur en Chef du Patrimoine - Mission des Antiquités et Objets d'Art du Finistère - que nous félicitons pour sa précieuse collaboration.

Nous remercions pour leur participation financière dans la réalisation de ces projets :

- L'Etat, la DRAC, la Réserve Parlementaire du Député de la circonscription M. Richard FERRAND, le Conseil Régional de Bretagne (programme EcoFAur 2), le Conseil Départemental du Finistère, la Communauté de Communes du Pays de Châteaulin et du Porzay et les nombreux donateurs par le biais de la Fondation du Patrimoine. Le coût de ces investissements s'élève à 319 682 €. Le total des subventions est de 162 112 € avec un solde à charge de la commune de 108 101 €, soit 34%.
- Mais aussi tous ceux qui ont œuvré, pour offrir ce nouveau visage à SAINT-COULITZ.

Un grand merci aux bureaux d'étude LEOPOLD et QUERELOU, à toutes les entreprises et leurs personnels : les sociétés SCREG - COLAS, BELLOCQ, LE STUM, M. Marc HASCOET, MECO, Bouygues Energies & Services, le Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère et la société ARTHEMA restauration, pour le mobilier de l'église.

Tous ces travaux ne sont que les prémices de plusieurs projets qui verront le jour au fil des années.

Les travaux de la Commune

Réseaux

L'enfouissement des réseaux électriques et de téléphonie vient d'être achevé sur le secteur de Pennaros.

Ce chantier a aussi permis d'améliorer l'éclairage public sur cette zone avec une meilleure implantation de nouveaux candélabres de dernière génération.

Une étude est en cours pour une opération semblable sur le secteur de la Pointe, travaux cofinancés par le SDEF.

Lotissement

Le nouveau lotissement communal annoncé en fin d'année dernière vient de démarrer.

Les travaux de VRD, voiries et réseaux viennent d'être réalisés par l'entreprise Chevrier bénéficiaire de l'appel d'offre pour ces tranches.

Jo Simon, Paysagiste, prend le relais pour les aménagements paysagers qui préciseront l'implantation des 10 lots autour de la placette centrale.



Voirie

Des curages importants de fossés, l'hiver dernier, ont facilité de meilleurs écoulements des eaux de ruissellement afin de mieux protéger les principaux axes de voirie communale et de réduire ainsi les besoins de réhabilitation.

De nombreuses opérations d'élagage ont été faites sur la commune, suite à un souhait de la municipalité satisfaite d'avoir reçu un écho favorable à cette demande. Il reste à poursuivre ce programme, notamment sur des parcelles fortement boisées en

bordure de voirie afin de sécuriser les usagers des routes.

Une nouvelle voie de circulation sera ouverte en limite du nouveau lotissement pour détourner du bourg la circulation des poids lourds qui rejoignent les hameaux de Kertanguy, Gouesnarc'h et Pen ar Choat.

Cette route avait été validée dans le schéma directeur d'aménagement du bourg pour prioriser le futur cheminement piétonnier depuis le cimetière vers la place de la mairie et le nouveau plateau sportif à travers les 4 lotissements. La DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) sous couvert du Préfet de Région vient d'autoriser le projet.

Assainissement

Stade d'avancement :

- Analyse de l'avant-projet présenté par le cabinet SAFEGE maître d'œuvre du dossier assainissement.
- Passage d'un fourreau de refoulement dans une canalisation inexploitée à travers l'Aulne pour un raccordement vers la station d'épuration de Chateaulin.
- Lancement d'appel d'offres aux entreprises spécialisées.
- Convention de servitudes de passages de canalisations avec les propriétaires acceptant de faciliter l'implantation du réseau d'assainissement collectif au profit de la commune et de ses administrés.
- Démarrage des travaux en 2016 pour 2 tranches: secteur de la Pointe avec Pennaros, plus tard le secteur du bourg.
- Travaux généraux de raccordement d'assainissement réalisés en limite de propriété par la commune, à la charge des propriétaires riverains en terrain privé.

Pour rappel la taxe de raccordement est actuellement de 1500€, le règlement et le cahier des charges des délais de raccordement est à l'étude.

ANIMATIONS

SOIRÉE IRLANDAISE

Le 28 mars 2015, un vent d'Irlande souffle à SAINT-COULITZ.

Organisée pour la Saint-Patrick, une soirée irlandaise placée sous le signe de la convivialité avec les couleurs orange, verte et le trèfle à trois feuilles, a connu le succès escompté avec près de 300 repas servis.



Comme d'habitude, les lutins verts d'Annie COLIN n'ont pas ménagé leurs efforts pour préparer un cocon irlandais dans notre hangar culturel chauffé pour l'occasion. Les bénévoles du Comité Sant Kouled Animation, les chasseurs de la société de chasse Ménez Kernaon et toutes les bonnes volontés ont préparé un bœuf à la bière irlandaise qui a ravi tous les convives.



Côté musique, animé par un amour immodéré des mélodies irlandaises, le groupe Youhadenn de CAVAN – Olivier ADELEN, Hug BESCO et Louis Jacques SUIGNARD - a présenté les mises en bouche alliant les chansons irlandaises ou écossaises, complaintes ou chansons empruntées de folk, blues et jazz ;

Très applaudi par le public. L'occasion pour ces trois amis, à la ville comme à la scène, de présenter fièrement leur premier album.

S'en suivait le groupe Ko'z trio, Jakez GUILLOU et ses amis nous présentaient un concert de musique



irlandaise qui nous entraînait avec nostalgie dans les vertes contrées irlandaises. Mais pour le plaisir de tous, ils enchaînaient quelques danses bretonnes, gavottes, plinn, polkas.

Pour clôturer la soirée, il n'en fallait pas moins que le groupe YOD. Ces compères venus des Monts d'Arrées n'avaient que pour objectif de nous servir des airs, des mets de la tradition bretonne revisités par leurs soins, voir boostés par les flux électromagnétiques du Youdig ou quelques crêpes servies par Gwen et Sylvie avec une larme d'alambic. Ils nous jouaient An Dro, cercles, bourrées, kost ar c'hoat, avec pour objectif de voir le sourire des danseurs qui lorsque l'air s'arrête, le regard scrute pour savoir s'il reste encore une ou deux danses.



Un grand merci à ces trois groupes pour leurs prestations et leur amitié à Saint-Coulitz.

Animations

Jumelage SAINT COULITZ - ISSERTEAUX



Nos amis auvergnats seront chez nous du 14 au 16 mai 2016.



Les personnes qui souhaitent accueillir des Issertois peuvent se faire connaître auprès d'Annie Colin au 02 98 86 21 04 ou de Claudie Jestin au 02 98 86 37 46. Ils arrivent le samedi en fin de matinée et cette journée se passe en famille.

Le dimanche, une sortie commune se fera en car dans le pays bigouden avec un copieux pique-nique, à vos papilles ! Car la rencontre des Saint-Coulitziens et des Issertois est toujours très riche. En soirée, un repas sera servi à tous au hangar culturel.

Tous les habitants qui sont intéressés par ce week-end de jumelage peuvent se faire connaître dès maintenant auprès du Comité d'Animation.

Chasse aux Œufs

L'heure de la chasse aux œufs de Pâques a sonné. Alors qu'Annie COLIN, Claudie JESTIN et Murielle BARDIN donnent les recommandations pour les divers parcours parsemés d'œufs de couleur pour chaque âge, les enfants s'impatientent. Les grands tentent de partir et repérer le maximum d'œufs tandis que les petits restent sagement assis. Ces derniers viennent certainement d'étudier la Fable de Jean de la Fontaine « Le lièvre et la tortue » rien ne sert de courir, il faut partir à point...



De leur côté, les mamans poules devaient chercher l'œuf en or. Après avoir regardé sous les feuilles, dans la pelouse, visité les talus, c'est Chloé SZAJKOWSKI, jeune maman du bourg qui a levé le nez ! et trouvé l'œuf en or très haut perché.

En fin de matinée, tout ce petit monde a pu échanger les œufs contre un sujet en chocolat.

La vie de la commune

Cinéma AGORA – 30 ans

Gros plan sur le cinéma Agora géré par l'association Rive Droite – Rive Gauche qui fête cette année ses 30 ans. Ce cinéma associatif fonctionne grâce au bénévolat d'une quarantaine d'adhérents provenant de tout le bassin Châteaulinois. Le cinéma propose 3 films différents chaque semaine (lundi, mercredi, vendredi, samedi, dimanche) répartis sur les 9 séances. Ces films sont choisis par une équipe de programmation de 4 personnes : Cathy SAVETIER, Françoise THOMAS, Séverine LESAGE et Myriam LE TALLEC. Cette équipe est ouverte à toutes les demandes émanant des cinéphiles. L'association tient à satisfaire tous les publics en proposant des films grand public souvent en sortie nationale ou en 2ème semaine, des films « art et essai » et des films pour enfants. Les prix sont attractifs en comparaison des salles Quimpéroises et Brestoises : (voir encadré)

Par ailleurs en fonction de l'actualité ou de la demande l'Agora propose des soirées à thème, ou des projections-débat ; des après-midi cinoche-brioche pour les enfants, des projections avec la présence des réalisateurs...

A noter dans les semaines qui viennent :

- Participation au 2^{ème} festival des libertés et des droits de l'homme en Finistère en collaboration avec la Ligue des Droits de l'homme
- En mars participation au mois de la petite enfance en collaboration avec Polysonnance
- début mars soirée projection-débat autour du film « Demain »

Nous ne pouvons que nous réjouir du dynamisme de cette association et de ce cinéma et nous leur souhaitons longue vie et bon anniversaire. C'est une grande chance pour notre communauté de communes que de posséder un cinéma de proximité.



restaurants. Que de bonnes adresses qu'ils ont le plaisir de nous transmettre.

Michel ANSQUER – Président, Jean LOSSY – Trésorier, Marie-Irène THOMAS – secrétaire, Renée GOURVEST Hervé THOMAS et Monique JOLIVET (absente sur la photo) membres.



UTILE

Salle « Art & essai » 237 places

5, Place de la résistance
29150 Châteaulin

Rép. Programme :

02 98 86 28 04

Adm :

09 63 62 65 29

cineagora@orange.fr

Tarifs :

Plein tarif :6 €

Tarif réduit -10 ans,
étudiants, DE) :5 €

- de 14 ans :4 €

Carte Abonnés :48 €
(10 places)

Film 3D : +1,50 €

Un plus :

Un court métrage avant
chaque séance

Retrouvez-nous sur

Agora.cine.allocine.fr

Le Club des Aînés

En ce début d'année, Michel ANSQUER, Président du Club des Aînés à SAINT-COULITZ, a invité tous les adhérents pour fêter l'épiphanie. En sa qualité de roi, euh Président, il a choisi ses reines d'un jour. Mais Jean LOSSY son 1^{er} ministre, euh

trésorier, veille aux bons comptes du club. Le bureau du club des aînés propose chaque année de nouvelles sorties, visite de beaux endroits et déniché de bons



restaurants. Que de bonnes adresses qu'ils ont le plaisir de nous transmettre.

Michel ANSQUER – Président, Jean LOSSY – Trésorier, Marie-Irène THOMAS – secrétaire, Renée GOURVEST Hervé THOMAS et Monique JOLIVET (absente sur la photo) membres.

La vie de la commune

Maisons fleuries 2015 - Bouquet de gagnants à SAINT-COULITZ.



Les lauréats ont été mis à l'honneur le vendredi 4 décembre en la salle du conseil municipal à la Mairie.

A SAINT-COULITZ, les maisons fleuries, c'est naturel. Les Saint-Coulitziens n'attendent pas le concours pour prendre soin de leur propriété et cela se vérifie chaque année. L'embellissement du cadre de vie dans notre petite commune est l'affaire de tous.

Le jury, composé d'élus, des membres de l'office de tourisme, de professionnels des espaces verts tels que Messieurs Raymond COLLOREC, Jean-Louis LANDREAU et Jean-Yves PEZIVEN, ont visité les divers jardins au début du mois de juin. Ces messieurs de métier jugent d'un œil avisé, les aspects techniques, voir esthétiques, les fleurs et plantations choisies, les volumes, l'association de couleur dans les massifs.

Mais attention, ils peuvent être intransigeants et donner une note en dessous de la moyenne si l'on utilise des pesticides !

Mme Julienne GUENNEC – La Pointe, Julie et Marcus du Camping de La Pointe, peuvent s'enorgueillir du premier prix qui leur est attribué depuis plusieurs années. Titre bien mérité au regard du travail réalisé, du temps passé. Ces derniers s'accordent à dire que tout d'abord cela est un réel plaisir, une passion.

Le concours intercommunal a également dévoilé son palmarès. Le jury a récompensé la commune de Saint-Coulitz dont la municipalité a fait un gros effort d'aménagement urbain avec un parking paysager, départ de chemin de randonnées, un barbecue public et une fontaine ainsi qu'un plateau. Le service municipal, assuré par Dominique, Pierre et Jaoued, ne ménage pas ses efforts pour l'entretien de ces lieux de rencontre.

L'intercommunalité a également attribué un prix à Madame Claudie JESTIN dans la catégorie « talus visible de la route » et le Camping de La Pointe dans la catégorie « établissement accueillant du public ».

Monsieur Le Maire a donc remis un bon d'achat de 30 euros au premier prix de chaque catégorie et un bon d'achat de 20 euros à leurs deux dauphins.

La soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié et d'une bûche.....de Noël.

LES LAUREATS

Espaces le long de la voie publique

Claudie JESTIN
Florence PETILLON
Fabienne BERTHOU

Jardin visible de la rue

Julienne GUENNEC
Miguel HAMON
Michel KERBRAT

Camping

Marcus GREGORY

La vie de la commune

Téléthon 2015



450 douzaines de crêpes fabriquées en une matinée !

Vendredi 4 décembre, les crêpières Saint-Coulitziennes se sont mobilisées pour aider leurs collègues châteaulinoises à répondre aux commandes du Collège Saint-Louis.

Ginette LE DU, Annie YANNOU, Annie COLIN à l'emballage, Angélique LATOUCHE, Béatrice GENTRIC, Sylvie HAMON, se sont livrées à un véritable crêpathon sous l'égide de Joëlle CLABON, Fabienne BERTHOU et toutes leurs collaboratrices du téléthon.

Challenge de grande envergure ; pas moins de 19 crêpières effectuant 5 à 6 douzaines à l'heure. Heureusement, la bonne humeur était de mise et la fatigue vite oubliée. Jeannot ROBIN, le seul homme de

l'aventure, a suivi le rythme ; il ne lui manque plus que la coiffe pour être une véritable crêpière !

Don de soi, résister à la douleur, besoin de solidarité, de se rassembler, c'est bien de cela que les malades ont besoin chaque jour. Alors cette année encore, le téléthon avait tout son sens avec encore plus d'émotion suivant les événements tragiques de cette fin d'année.

L'ADMR

L'ADMR des rives l'Aulne et du Porzay, avec sa nouvelle identité suite aux fusions des associations locales du Porzay, de Châteaulin, de Pleyben et de Châteauneuf du Faou, œuvrent chaque jour auprès de nombreuses personnes sur le territoire du PORZAY jusqu'à CHATEAUNEUF DU FAOU.

L'ADMR, dont les bureaux sont basés en la commune de PLEYBEN – téléphone 02-98-16-61-59, compte actuellement 72 salariées dont 66 aides à domicile, quatre secrétaires, une assistante aux relations humaines et la directrice, Madame Karine HAUROGNE.

Le bureau se compose comme suit : Présidente : Mme Annick Moal ; Vice-présidente : M. Patrice Person ; Secrétaire : Mme Annette Mell ; Secrétaire adjointe : Mme Sylvie Hamon ; Trésorière : Mme Monique Blaize ; Responsable Téléassistance : M. Bauguion.

Sylvie HAMON, référente sur la commune, se tient à votre disposition pour tous renseignements ou toutes demandes.

Les personnes aidées de SAINT-COULITZ sont assistées par les aides à domicile de secteur ; photo ci-contre, de gauche à droite : Madame Anne L'HARIDON, Madame Catherine LE SAINT, Madame Nadia GLOAGUEN.

A qui nous renouvelons toute notre gratitude pour leur investissement et leur professionnalisme.

Les assistantes maternelles

Séverine BALCON,
La Pointe 02 98 86 30 99
Claudie JESTIN, résidence Kreisker
02 98 86 37 46
Audrey NICOLAS,
lot. An Ti Ker 06 19 24 14 64



ETAT CIVIL

Naissances

Elisa FEREC, le 28 avril 2015

Joseph BOMPOIL, le 28 juin 2015

Manon KERUZEC, le 15 juillet 2015

Ayden LE QUÉAU, le 22 décembre 2015

Mariages

Fabrice MORVAN et Maël BOULIC, le 5 septembre 2015

Décès

Alain MORIN, le 29 avril 2015

Annie PASQUET, le 3 septembre 2015

Céline LE QUÉAU, le 8 décembre 2015



La vie de la commune

JEUX DES ENFANTS – FETE COMMUNALE



Comme chaque année des jeux sont organisés à la rentrée pour les fêtes foraines.

Course au sac, course à l'œuf, tir à la corde, les petits et grands, voir les grands-parents se prêtent aux jeux et une pluie de tickets de manège est desservie par la Mairie.



Mais cette année, Madame, Monsieur Sécurité ont dû s'adapter et faire quelques foulées. Deux drôles d'engins ont ravi le public.



Pris d'assaut par les enfants, les lits à roulettes ont effectué les meilleurs chronos. Les parents, très intrigués par ces nouveaux jouets, n'ont pas résisté à l'envie de participer.



Mesdames assises sur le lit et Messieurs ont déployé leur force pour faire avancer cette nouvelle auto. A priori, à Kertanguy, Monsieur ne se sentait pas l'âme d'un compétiteur insolite, l'intéressé a préféré rejoindre sa dame sur le lit et laisser les copains pousser cet engin !



Moments de fous rires aussi quand les mamans se sont prises au jeu, à la « gagne ». Leurs petits protégés ont même déclaré « elles trichent » Photo à l'appui. Et c'est bien connu chers parents « Faites ce que je dis, pas ce que je fais » dixit le proverbe.

SUBVENTIONS

Voyages scolaires

La commune verse une subvention aux élèves de la commune qui effectuent un voyage scolaire.

En France : 25 €

A l'étranger : 40 €

Afin d'en bénéficier, merci de fournir en Mairie, une attestation de voyage délivrée par l'établissement scolaire accompagnée d'un RIB.

Transports scolaires

Le Conseil Municipal a voté une aide de 35 € par enfant et par année scolaire

Cantine scolaire

Pour les enfants scolarisés à l'école Saint-Joseph – La Plaine de Châteaulin, une aide de 0,52 € par repas est allouée.

Afin d'en bénéficier, merci de vous présenter en Mairie muni d'un RIB et d'un justificatif de domicile.

Mairie de SAINT-COULITZ

Place François Mitterrand
29150 SAINT-COULITZ
Tel : 02 98 86 17 65
Fax : 02 98 86 20 16

mairie.saint-coulitz@orange.fr
www.saint-coulitz.fr

Ouverture :
mardi, mercredi, vendredi
de 8h30 à 12h30 et
de 13h30 à 17h00
jeudi de 8h30 à 12h30
le samedi de 9h00 à 12h00

Directeur de la publication :
Gilles SALAÜN



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Cette année, le recensement se déroule dans notre commune. Il a lieu du **21 janvier au 20 février 2016**. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr... **et vous pouvez y répondre par internet !**

Catherine FILLOQUE, recrutée par la mairie, se présentera chez vous, munie de sa carte officielle. Elle vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne.

- Pour répondre par internet, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.
- Si vous ne pouvez pas répondre en ligne l'agent recenseur vous remettra lors de son passage les questionnaires papier concernant votre logement et les personnes qui y résident. Remplissez-les lisiblement. Il peut vous aider si vous le souhaitez et viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à la mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser 31 tonnes de papier en 2015. On a tous à y gagner !

Pour plus d'informations, consultez le site internet : www.le-recensement-et-moi.fr

En mémoire de Charlie Hebdo, des attentats de janvier et du 13 novembre 2015.

En rédigeant ce bulletin municipal retraçant les moments forts de l'année 2015, comment ne pas évoquer ses douloureux moments lors des attentats de janvier 2015 et du 13 novembre 2015.

Un nombre important de victimes que nous devons garder en mémoire.

Des vies brisées mais aussi pour leurs conjoints, parents, enfants, fratries et amis. Comme vous et nous, ils avaient des goûts, des envies, des projets, des espoirs, des galères et des moments de bonheurs simples. Des jeunes, des moins jeunes, qui avaient le goût d'étudier, de travailler, passionner par la culture, la musique ou encore prendre un café entre amis, connaissances ; tous d'horizons différents avec l'envie de vivre.

Et la vraie vie, la richesse de la vie, c'est d'avoir soif de connaître l'autre, de découvrir la différence, d'être tolérant, d'accepter la mixité.

Les symboles français, liberté, égalité, fraternité, ne sont pas que des mots, ils ont un sens. Et notre pays est une terre où l'on a envie de vivre tous dans le respect mutuel.

Alors Saint-Coulitz continuera d'œuvrer pour créer des moments de convivialité, des animations pour toutes les générations, avec de la musique qui adoucira l'avenir.

Toute l'équipe municipale vous souhaite une belle année 2016.

Bloavez Mad.

